

AVIS AUX MEMBRES

Nº 2017 - 055 Le 26 avril 2017

Retrait volontaire d'un membre compensateur

UBS Securities Canada Inc.

Le 5 avril 2017, UBS (Canada) Inc. a avisé; la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») de son retrait à titre de membre compensateur, conformément à l'article A-1A09 des Règles de la CDCC.

UBS (Canada) Inc. sera membre compensateur jusqu'au 31 mai 2017 inclusivement.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cet avis, n'hésitez pas à appeler à la Division des opérations intégrées de la CDCC ou à leur envoyer un courriel à cdcc- ops@tmx.com.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation